

BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence



ÉCOLE SAINT-GERMAIN D'OUTREMONT

La loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que chaque école élabore un plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Pour sa part, le CSSMB a opté pour un **Plan santé et bien-être** qui intègre toutes les obligations prescrites par la LIP en plus d'accorder une grande attention au développement des compétences sociales et émotionnelles des élèves ainsi que du personnel.

Notre **Plan Santé et bien-être** (actualisé annuellement) a été adopté par le conseil d'établissement le 1^{er} mai 2023. Vous trouverez la **version intégrale** sur notre site Internet <https://ecolestgo.ecoleoutremont.com/parents/sante-et-bien-etre/>



Lors de la séance du 27 mai 2025, le conseil d'établissement a procédé à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Le présent document a pour but d'en faire état aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de compte.

Actions réalisées en 2024-2025	Impacts de nos actions
Le nouveau code de vie est bien implanté et diffusé.	Le code de vie implique un travail commun sur les valeurs de l'école, les règles et les raisons d'être des règles. Ceci assure une cohérence dans les interventions et diminue les écarts.
Conseils de coopération pour groupes ciblés ; ateliers ciblés pour les habiletés sociales en individuel, en sous-groupes ou en groupe (ex: communication, résolution de conflits, gestion des émotions, etc.); activités récompenses pour les cohortes fragiles ; ateliers « Gang de choix », prévention de la toxicomanie et prévention de l'homophobie et transphobie pour les élèves de la 6 ^e année ; ateliers sur les amitiés saines en 3 ^e et 4 ^e année ;	Les actions ciblées et l'enseignement universel permettent aux élèves et aux intervenants d'utiliser un langage commun et de développer des stratégies de saines habiletés sociales.
Programme Vers le pacifique ainsi que le volet des médiateurs ;	Le programme de VLP est enseigné de façon cohérente dans toute l'école et communiqué aux parents.
Rencontre mensuelle pour l'analyse des écarts de conduite ;	Le suivi mensuel permet des actions rapides et aussi de faire des actions en prévention ;
Rencontres sur la sécurité sur Internet pour les élèves de 5 ^e année avec l'agent sociocommunautaire du SPVM ;	C'est vers cet âge que les enfants sont confrontés seuls aux dangers de l'internet.
Évaluation des plaintes pour intimidation et application du protocole école;	Les interventions et les suivis sont rigoureux lorsqu'il y a une « plainte » d'intimidation (séquences claires et rôles bien définis).
Aménagement de l'espace et animation lors des récréations ;	Lorsque les enfants savent quoi faire lors des périodes de jeu et sont adéquatement surveillés, il y a moins de conflits et de méfaits.

BILAN DU PLAN SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

incluant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence



Actions prévues pour 2025-2026

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Poursuite des actions déjà réalisées;• Poursuite du programme Vers le Pacifique et du volet des médiateurs ;• Poursuite de la collaboration avec l'agent sociocommunautaire ;• Poursuite de la sensibilisation auprès des parents en particulier le volet de la sécurité sur Internet ;• Identification des cohortes vulnérables et poursuivre l'intervention précoce ;• Création d'un comité récréation pour que les interventions soient encore plus cohérentes.• Formation de prévention de la cyberintimidation et bien-être numérique. | <ul style="list-style-type: none">• Poursuite des ateliers ajustés au niveau des élèves, et si possible, en variant pour garder l'intérêt (ex: conférence ou pièce de théâtre)• Poursuite des rencontres mensuelles pour coordonner et ajuster nos actions• Actualisation du feuillet « L'intimidation, c'est non »• Diffusion auprès du nouveau personnel du plan de santé bien-être |
|---|--|